



Chargeurs

Société Anonyme au capital de 164.691.152 euros,
Siège Social : 38, rue Marbeuf - 75008 Paris - France
RCS Paris B 390 474 898

AVIS DE CONVOCATION

Mesdames et Messieurs,

Nous avons l'honneur de vous informer que les actionnaires de notre Société sont convoqués en **Assemblée Générale Ordinaire et Extraordinaire**

le **mardi 15 mai 2007 à 10 heures 30**
au **CENTRE DE CONFERENCES EDOUARD VII**
23, Square Edouard VII - 75009 Paris

à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour et les projets de résolutions suivants :

ORDRE DU JOUR

Au titre des résolutions à caractère ordinaire :

- Rapports du Conseil d'administration et des Commissaires aux comptes sur les comptes consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2006, approbation des dits comptes et du bilan ;
- Rapports du Conseil d'administration et des Commissaires aux comptes sur les comptes sociaux de l'exercice clos le 31 décembre 2006, approbation des dits comptes et du bilan, quitus aux administrateurs de la Société ;
- Approbation des conventions visées à l'article L 225-38 du Code de commerce ;
- Affectation du résultat de l'exercice et fixation du dividende ;
- Renouvellement du mandat de trois administrateurs ;
- Programme de rachat d'actions ;
- Pouvoirs en vue des formalités légales.

Au titre des résolutions à caractère extraordinaire :

- Rapports du Conseil d'administration et des Commissaires aux comptes concernant les résolutions à caractère extraordinaire
- Autorisation d'annulation d'actions de la société.
- Pouvoirs en vue des formalités légales.

oooooooooooo

Cette Assemblée se compose de tous les actionnaires quel que soit le nombre de leurs actions.

- **L'actionnaire au nominatif** désirant assister personnellement à l'Assemblée devra demander cinq jours au moins avant la date de réunion une carte d'admission à :

BNP PARIBAS SECURITIES SERVICES
G.C.T Emetteurs Assemblées
Immeuble Tolbiac
75450 Paris Cedex 09

A défaut d'assister personnellement à cette Assemblée, tout actionnaire peut choisir entre l'une des trois formules suivantes :

- voter par correspondance.
- donner pouvoir à un autre actionnaire ou à son conjoint ;
- retourner le pouvoir sans indication de mandataire ; il sera, dans ce cas, émis en son nom un vote favorable à l'adoption des projets de résolutions présentées ou agréées par le Conseil d'Administration ;

Une formule de vote par correspondance et de pouvoir sera adressée à tous les actionnaires inscrits au nominatif.

Le formulaire de vote, dûment rempli et signé, devra parvenir au siège social de la Société ou à son mandataire **BNP PARIBAS SECURITIES SERVICES - G.C.T Emetteurs Assemblées - Immeuble Tolbiac- 75450 Paris Cedex 09** au plus tard trois jours avant la date de l'Assemblée.

- **L'actionnaire au porteur** désirant assister personnellement à l'Assemblée devra demander cinq jours au moins avant la date de réunion une carte d'admission à son **intermédiaire financier**.

A défaut d'assister personnellement à cette Assemblée, tout actionnaire peut choisir entre l'une des trois formules suivantes :

- donner pouvoir à un autre actionnaire ou à son conjoint ;
- retourner le pouvoir sans indication de mandataire ; il sera, dans ce cas, émis en son nom un vote favorable à l'adoption des projets de résolutions présentées ou agréées par le Conseil d'Administration ;
- voter par correspondance.

Les titulaires d'actions au porteur désirant voter par correspondance peuvent se procurer auprès de leur **établissement financier**, le formulaire de vote ; la demande doit être effectuée par lettre recommandée avec avis de réception et parvenir aux **établissements financiers** six jours au moins avant la date de la réunion.

Le formulaire de vote, dûment rempli et signé, devra être retourné obligatoirement par l'**intermédiaire financier** qui y adjointra l'attestation de participation et qui les transmettra à **BNP PARIBAS SECURITIES SERVICES- G.C.T Emetteurs Assemblées - Immeuble Tolbiac- 75450 Paris Cedex 09** au plus tard trois jours avant la date de l'Assemblée.

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION